

***PRESENTATION DU PROJET SYLVA TERRA « Stratégies paysannes et politiques d'enregistrement des droits fonciers dans les territoires ruraux aménagés ou protégés : analyse rétrospective, bilan et perspectives »***

**Résumé :**

Le foncier est le fondement de toute politique de développement. Une analyse rétrospective a fait ressortir que les politiques foncières successives n'ont pas résolu les problèmes d'accès à la terre, ou même entraîné des situations conflictuelles. La mise en place du Programme National Foncier et les travaux en cours soulignent l'acuité des problèmes et justifient amplement le choix du thème.

Des recherches antérieures ont déjà été menées par une partie du collectif, en particulier au département de Géographie et auprès de l'ESSA-AGRO management dont certaines ont fait l'objet de publications. Un atelier de l'état des connaissances a permis de faire le point sur ce thème (2007).

Les objectifs sont multiples : production scientifique, accompagnement des acteurs suivant une entrée multiscale. La démarche est innovante par son intégration multidisciplinaire et par le principe d'approfondissement des textes dans leur contexte de conception, dont l'effectivité et la pertinence seront confrontées avec les situations sur terrain.

Le programme est organisé en trois axes complémentaires : analyses des différents textes – production de connaissances de terrain – mise en débat et réflexions. Le choix des terrains d'investigation s'est fait en fonction de la représentativité des dynamiques spatiales en milieu rural à Madagascar, principalement les zones ayant fait l'objet d'aménagement foncier ou de délimitation en vue de protection des ressources forestières. L'analyse diachronique révélera l'évolution de l'occupation de l'espace entre les vocations initiales et l'utilisation ou occupation actuelles.

Outre l'organisation d'ateliers, le projet devrait aboutir (i) à la soutenance de plusieurs DEA portant sur plusieurs disciplines, (ii) à l'avancée des travaux de thèse afin de développer les thématiques, (iii) au renforcement de la sécurisation foncière avec l'application des textes couplée aux recommandations des responsables à différents niveaux.

La valorisation se fera selon un programme de communications comprenant des publications dans des revues électroniques de niveau national et/ou international, des communications des chercheurs lors d'ateliers et de séminaires, des séances de réflexion concertée avec les acteurs, suite des travaux de terrain effectués dans les zones sélectionnées.

**Objectifs scientifiques :**

La finalité de ce projet de recherche-action est de proposer des innovations juridiques qui soient adaptées aux logiques et stratégies paysannes d'occupation des espaces et de reconnaissance des droits coutumiers. Il vise un double objectif scientifique (i) de production de connaissances et d'analyses autour des politiques foncières et forestières à Madagascar, dans une perspective historique, avant et après l'indépendance, et autour des pratiques paysannes qui prévalent dans les périmètres aménagés et les aires protégées, (ii) d'accompagnement à la réorientation de politiques par le biais de recommandations à l'attention des pouvoirs publics, au profit de populations rurales en situation de flou juridique sur un droit pourtant fondamental, celui qui porte sur la terre.

Ce programme de recherche-action se fonde sur les hypothèses suivantes :

- Les politiques foncières menées depuis un siècle à Madagascar correspondent à des générations successives de politiques de développement aujourd'hui remises en question.
- Les ruraux ont mis en œuvre diverses stratégies répondant à leurs propres objectifs de survie, souvent en décalage avec les systèmes imposés de production et de gestion des ressources naturelles.
- Les statuts fonciers et domaniaux liés à ces politiques ont été maintenus et s'avèrent en décalage avec les pratiques foncières et les stratégies paysannes actuelles, ce qui explique l'imbroglio sur la terre, observable notamment dans les zones aménagées et dans certains espaces protégés. Le maintien de ces statuts juridiques hérités a généré une insécurité foncière pour les ruraux.
- Ces statuts obsolètes bloquent le processus d'enregistrement des droits fonciers, de décentralisation de la gestion foncière et de mise en œuvre de dispositifs innovants de gestion des ressources naturelles.
- Des innovations institutionnelles sont attendues pour poursuivre le processus de décentralisation de la gestion foncière et de formalisation des droits dans leur diversité.

L'originalité de ce programme de recherche tient de son sujet, encore peu exploré, et de l'association de chercheurs, de juristes, de la société civile, et des représentants des institutions publiques pour discuter des problématiques de sécurisation foncière des communautés locales autour des espaces délimités par l'administration centrale.

## **Méthodologie :**

### ***Durée du projet***

La durée totale du projet pour les trois phases est de **vingt – quatre (24) mois**.

### ***Les phases du projet***

Le projet comprendra **trois phases** chronologiques :

- i. une première phase de recueil et d'analyses des textes sortis avant et après l'indépendance sur les politiques foncières et domaniales et de protection/aménagement des ressources forestières, les contextes historiques de leur création et leurs objectifs. Ces recueils porteront notamment sur les Réserves indigènes, les AMVR, cadastres indigènes, concessions coloniales, la GELOSE/ SFR, les Réserves foncières de reboisement, les Aires Protégées (anciens et nouveaux statuts). Les juristes du LAJP et de l'ONG Concept Terra, l'Observatoire du Foncier, les chercheurs issus des Universités et de l'ICMAA, et le CIRAD interviendront dans cette phase qui contribuera à la production d'une thèse.
- ii. une deuxième phase de production de connaissances de terrain, qui peut démarrer en même temps que la première phase. Elle se fera essentiellement sous forme d'études de terrain dans le cadre de production de thèses et de DEA encadrés par des chercheurs des Départements de Géographie et de l'ESSA Agro – Management, de l'ICMAA, du CIRAD, de l'University of East Anglia et de SupAgro Montpellier, en collaboration avec des ONG qui interviennent dans les Régions ciblées (Fiantso et Hardi). Les recherches porteront sur le grand thème fédérateur « statuts fonciers et stratégies paysannes ». 60 % des travaux de DEA sont prévus être finalisés la première année, 40 % dans la deuxième année. Les travaux de thèse seront conduits tout au long du projet et feront l'objet de productions d'articles ponctuels.
- iii. une phase de mise en débat et de réflexions concertées pour la formulation de recommandations, sous forme « d'ateliers méthodologiques » engagés avec la plateforme de la société civile (SIF et autres ONG), les juristes, les représentants des Ministères en charge des politiques foncières et forestières.

### ***Les zones concernées***

Le choix des terrains d'investigation a été opéré de manière à couvrir d'une part les différentes « strates » de politiques foncières et de gestion des ressources forestières, et d'autre part de rendre possible des approches comparatives spatiales.

Les régions suivantes seront ciblées par le projet : Alaotra, Itasy, Analamanga (Commune de Miadanadiana), SAVA (Andapa), DIANA (Ambanja), Vatovavy Fitovinany (Manakara), Anosy.

## **Résultats attendus :**

Pendant et à l'issue de la mise en œuvre du projet, les résultats suivants sont escomptés :

### ***Production de thèses :***

Deux (02) travaux de thèse en cours seront poursuivis dans le cadre du projet :

- ❖ Une thèse sur le thème :
- ❖ Une thèse sur le thème de l'analyse des législations foncières et forestières avant et après l'indépendance de Madagascar.

### ***Travaux de DEA***

La soutenance de dix (10) mémoires de DEA est escomptée à la fin du projet.

### ***Séminaires***

Deux (02) séminaires sont prévus dans le cadre du projet :

- ❖ Un séminaire de synthèse des analyses et des résultats des travaux de terrain, et de présentation d'une réflexion synthétique
- ❖ Un séminaire présentant les résultats des réflexions juridiques, partage des points de vue sur la nécessité de régularisation des statuts fonciers conçus lors des politiques foncières précédentes et propositions de réajustement de la réglementation.

### **Publications des travaux**

- ❖ Au moins deux (02) articles seront écrits et soumis dans des revues de rang A, au moins une anglophone et une francophone. Les revues « World Development », « Land Use Policies » et « Etudes foncières » seront approchées.
- ❖ Des publications dans les revues nationales « Bulletin de Géographie » et la revue « Taloha » sont aussi prévues.
- ❖ Les sites de la revue Taloha <http://www.taloha.info> et de l'Observatoire du Foncier <http://www.observatoire-foncier.mg>, sont prévus pour la publication numérique des articles.
- ❖ Un projet de publication d'un ouvrage collectif soumis à un éditeur scientifique est prévu à la fin du projet.
- ❖ Eventuellement, la participation à des conférences et ateliers internationaux sur la thématique foncière sera des occasions de présentation des résultats du projet.

### **Recommandations**

A l'issue du second séminaire de réflexion juridique, un rapport de synthèse et de recommandations sera mis à la disposition des pouvoirs publics (centraux, déconcentrés, décentralisés) et de la société civile.

### **Composition complète du collectif :**

NOM	Prénoms	Discipline	Fonction	Institution	Coordonnées
RAMAMONJISOA	Josélyne	Géographie	Professeur	Département de Géographie	Département de Géographie, Université d'Antananarivo. BP 907. Téléphone : 033 14 293 46. E-mail : <a href="mailto:jramamonjisoa@yahoo.fr">jramamonjisoa@yahoo.fr</a>
RAMANANARIVO	Romaine	Sciences agronomiques	Professeur	Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques Dpt Agro-Management	ESSAgro - Département Agro-Management, B.P 175, Antananarivo 101. E-mail : <a href="mailto:agromanagement1@yahoo.fr">agromanagement1@yahoo.fr</a> Tél : 24 812 92 – 033 02 804 38 – 22 224 88
RADIMILAHY	Chantal	Anthropologie	Directeur	ICMAA	Musée de l'Université, 17, Rue du Dr Villette, Isoraka BP 564 – Antananarivo 101 M/car. Tél 032 04 09212 E-mail: <a href="mailto:chradimi@refer.mg">chradimi@refer.mg</a> / <a href="mailto:radimilahych@gmail.com">radimilahych@gmail.com</a>
ANDRIANIRINA	Ratsialona na Rivo	Politiques foncières, ressources naturelles	Directeur	Observatoire du Foncier	Bâtiment de la Direction Topographique, Porte 213, Anosy. Tel 033 15 348 86 <a href="mailto:ratsialonana@observatoire-foncier.mg">ratsialonana@observatoire-foncier.mg</a>
BURNOD	Perrine	Agronomie, Economie	Chercheur	CIRAD	UMR 91 TETIS CIRAD "Environnements et Sociétés" TA C-91/F – Campus International de Baillarguet – 34398 Montpellier Cedex 5 France, <a href="mailto:perrine.burnod@cirad.fr">perrine.burnod@cirad.fr</a>
FERGUSON	Barry	Ressources Naturelles	Chercheur	School for International Training	School of International Development University of East Anglia Norwich NR4 7TJ United Kingdom. <a href="mailto:ferguson.barry@gmail.com">ferguson.barry@gmail.com</a>

RAPARISON	Eric	Droit Foncier	Chercheur	Concept Terra	Lot III A 124 A Tanjombato Antananarivo 102, <a href="mailto:reh212001@yahoo.fr">reh212001@yahoo.fr</a>
-----------	------	---------------	-----------	---------------	--

## CHRONOGRAMME

	MOIS																							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
<b>Atelier du Comité de pilotage</b>	■					■								■										
<b>Conseils scientifiques</b>		■						■								■								■
<b>Axe 1 : Recueil et analyses des textes sur les politiques foncières d'aménagement et la gestion foncière</b>																								
Recueil, analyse critique et mise en contexte...		■	■	■	■	■	■																	
Ateliers de restitution								■										■						■
<b>Axe 2 : Etudes de terrain statuts foncières hérités et stratégies foncières paysannes</b>																								
DEA et autres travaux de recherche							■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Thèses		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
<b>Axe 3 : Conception concertée d'innovation juridiques et institutionnelles</b>																								
Ateliers méthodologiques et de réflexion																		■	■	■	■	■	■	■
<b>Colloque final et séminaire 2</b>																							■	■